

N°1 • DÉCEMBRE 2017

SAINT-
BONNET-
LE-CHÂTEAU



UN VILLAGE DE CARACTÈRES

LE SAMBONITAIN

SAINT-BONNET LE MAG

DOSSIER | 
TRAVAUX ET URBANISME

RÉALISATIONS ET PROJETS 2018

C' pour elle & lui

Prêt à porter Féminin & Masculin

Mme GAYARD Pascale

📍 25, Avenue Paul Doumer
42380 St-Bonnet-le-Château

☎ 04 77 53 09 14

Du mardi au vendredi

🕒 9h00-12h00 / 15h00-19h00

Le samedi

🕒 9h30-12h00 / 15h00-17h30





Bienvenue
Venez vivre l'expérience
CARRÉ PÉTANQUE OBUT





RESTAURATION



JEUX DE BOULES



SÉMINAIRE



BOUTIQUE & MUSÉE

OUVERT TOUTE L'ANNÉE*

“ déjà 60 ans de convivialité à la française. ”

09-18h du lundi au jeudi
09-01h le vendredi et le samedi
10-18h le dimanche

***+ D'INFOS**
AU 04 77 45 57 05
ET SUR CARRPETANQUE.FR
5 route du Cros
42380 Saint-Bonnet-le-Château

 twitter.com/obutofficial
 www.facebook.com/ObutCompétition



THEOLEYRE ELECTRICITE
Depuis 1993

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



📍 21 rue centrale
42550 Usson-en-Forez
☎ 04 77 50 62 51 / 06 80 10 77 25
✉ redon@theoleyre.com
🌐 www.theoleyre.com

NOUVEAU

LE SAMBONITAIN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPAL FAIT PEAU NEUVE.



C'est une opportunité exceptionnelle **d'augmenter votre visibilité** auprès des habitants et visiteurs de la commune.

VOUS AUSSI,
BÉNÉFICIEZ DE VOTRE ENCART PUBLICITAIRE
DANS LE MAGAZINE DE SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU.
1/4 DE PAGE • 1/2 PAGE • 1 PLEINE PAGE

Plus d'informations : myriam@agencereciproque.fr
ou 04 77 93 11 57



SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU
UN VILLAGE DE CARACTÈRES

www.st-bonnet-le-chateau.fr

ÉDITO

En janvier 2017, une page s'est tournée, celle du passé... Mais en même temps une autre s'est ouverte encore plus grande : celle de l'avenir de notre commune au sein d'une nouvelle Communauté de Communes.

Au bout de nombreuses réunions, les craintes de notre avenir se sont dissipées et les réunions qui se sont déroulées tout au long de cette année 2017 nous ont montré que nous pourrions « exister » dans cette intercommunalité de 88 Communes et même conforter la place de Saint-Bonnet-le-Château dans son rôle de « centralité » sur le secteur sud-ouest de l'agglomération Loire Forez.

“ Saint-Bonnet-le-Château a un rôle de centralité ”

Il est toutefois dommage que cette année 2017 ait été « perturbée » par différentes élections qui nous ont mobilisés pendant près de 6 mois environ en ralentissant le rythme de notre nouveau fonctionnement qui se met en place. Actuellement les incertitudes viennent directement de la mise en place d'un nouveau gouvernement et du florilège de nouvelles mesures à intégrer sans beaucoup de concertation au risque de mettre en difficultés financière de nombreuses communes mais aussi de nombreux établissements publics tels que les hôpitaux, maisons de retraite, crèches... mais aussi de nombreuses associations qui bénéficiaient d'emplois aidés. Pour la conduite de la commune nous avons déjà conscience des nouvelles restrictions budgétaires accompagnées de nouvelles obligations qui nous incombent.

Il faut toutefois rester optimiste et faire progresser la commune en se frayant un chemin dans le dédale tortueux de règlements et obligations diverses pour mettre sur pied des dossiers et ensuite pouvoir réaliser les actions que les concitoyens attendent.

Votre Maire

Roger VIOLANTE



Loire
LE DÉPARTEMENT

**Loire
FOREZ**
Agglo

Le Sambonitain

Directeur de publication : Roger VIOLANTE

Rédaction : Commission de Saint-Bonnet-le-Château

Mise en page et impression : agencereciproque.fr

Tirage : 1200

L'équipe municipale tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la conception de ce numéro et les annonceurs.

Contact publicité : 04 77 93 11 57

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE



P 5 - 6

VIE ASSOCIATIVE



P 7 - 9

CULTURE



P 10 - 11

VIE ÉCONOMIQUE



P 12 - 13

DOSSIER



P 15 - 18

JEUNESSE

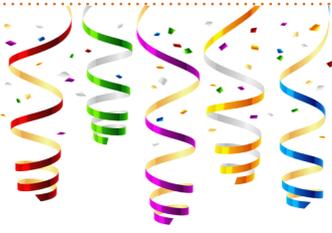


P 20 - 21

- 01. Place des Fours Banaux
- 02. Jumelage Bishop's Waltham
- 03. Visite de la collégiale
- 04. Fleurissement
- 05. Marché des Potiers



- 06. Brocante
- 07. Collégiale
- 08. Atelier enluminure
- 09. Les illuminations
- 10. École Les Mésanges
- 11. École Saint-Joseph



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous le 5 janvier 2018 à 19h30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux et le moment de convivialité qui suivra, à la salle d'animation (Mairie, salle du 2^e étage avec ascenseur).

FLEURISSEMENT MAISONS FLEURIES



La commission municipale de fleurissement s'est retrouvée, en jury le 30 juillet pour se déplacer sur la commune et remarquer les meilleurs décors floraux en tenant compte de :

- la qualité et l'originalité du fleurissement,
- l'harmonie des couleurs,
- la propreté, etc.

Chacun dans sa catégorie :

- fenêtres - balcons,
- devant de portes,
- maisons,
- commerce.

Merci à toutes ces personnes qui, par passion et volonté participent à leur niveau à notre qualité de vie.

Tous ces efforts seront récompensés lors de la remise des prix début mars.

Cette année, au niveau du fleurissement communal 5 jardinières bois ont pris place dans le jardin public et un nouvel agencement du massif de la Bernarde a été effectué...

À déplorer, dès nos plantations, divers vols de plants de fleurs.

DÉCORS DE NOËL ILLUMINATIONS

Depuis quelques années, nous remarquons de plus en plus d'intérêts pour ces illuminations et décors de Noël, tantôt discrets ou exubérants... Depuis 2015, la commission de fleurissement associe les participants remarquables et les invite à la remise des prix des maisons fleuries début mars. Merci à tous.

LES COLIS DE NOËL DU CCAS

Comme chaque année, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) organise une distribution de colis en faveur des personnes âgées.

Cette année, 125 colis ont été préparés dont 94 pour les dames et 31 pour les messieurs. Ces pochettes surprises de Noël seront distribuées du 11 au 15 décembre chez les particuliers et le mardi 12 décembre au centre hospitalier. Les cadeaux offerts proviennent d'entreprises locales. Un beau travail réalisé par une équipe de 12 bénévoles.



ANNIVERSAIRE

30 ANS DE JUMELAGE

Le mercredi 25 octobre a été célébré le 30^e anniversaire du jumelage entre Saint-Bonnet-le-Château et Bishop's Waltham.

Une délégation anglaise a été reçue à la Mairie pour cet événement et a pu profiter du patrimoine local lors de son séjour à Saint-Bonnet-le-Château.

MANIFESTATIONS ESTIVALES

LE MARCHÉ DES POTIERS

Cet été, l'association Céladon a réuni une quarantaine de céramistes pour animer le grand marché des potiers.

Des artisans d'art, venus des quatre coins de France, ont exposé sculptures, vaisselle, bijoux et autres objets, illustrant la diversité et la richesse de la céramique et de la poterie. Couleurs et créativité étaient au rendez-vous !



MARCHÉ AFRICAIN

Depuis 20 ans, l'association « Pour un échange Kpaï - Saint-Bonnet » est en relation avec le village Kpaï au Burkina Faso.

- Kpaï est un village situé entre Ouagadougou et Bobo à la frontière du Ghana (15 km de Dano).
- L'association permet le financement annuel de la scolarité des enfants ainsi que de leur cantine et œuvre pour la création de puits et de latrines.

Chaque année au mois d'août l'association organise une fête pour pouvoir financer les aides au village. Cette 6^e édition 2017 fut animée par un concert de blues africain interprété par Issouf et Mouss, une démonstration de danse country et des moments de restauration avec des spécialités africaines.

NOUVEAUX HABITANTS

Nous demandons à tous les nouveaux habitants de bien vouloir se présenter en Mairie afin de pouvoir les accueillir comme il se doit. Nous pourrions ainsi les inviter lors d'une réception pour les nouveaux arrivants. Nous prions également les personnes qui quittent la commune de le signaler.

REMERCIEMENT AUX BÉNÉVOLES

La municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui œuvrent pour la commune tout au long de l'année.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

DEMANDE SUR RENDEZ-VOUS

Depuis le 21 mars 2017, la demande de carte d'identité peut s'effectuer uniquement dans des communes équipées d'un dispositif de recueil.

Saint-Bonnet est parmi les 28 communes équipées dans la Loire et connaît une très forte affluence.

Pour cette raison, la demande et le retrait des cartes d'identité et des passeports s'effectuent uniquement sur rendez-vous.

Pour gagner du temps, vous pouvez remplir en ligne une pré-demande : www.ants.gouv.fr

Prolongation de la validité : 10 + 5 ans

- les cartes d'identité délivrées après 2004 sont valables 15 ans, sans démarches particulières ;
- les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte ;
- vous pouvez demander le renouvellement de votre carte d'identité dans certains cas ; changement d'état-civil, adresse, justificatif de voyage dans l'espace Schengen...

Tél. : 04 77 50 52 40

ASSOCIATIONS

COMITÉ DES ANCIENS

Une pensée tout d'abord pour tous les adhérents de notre Comité, qui, cette année nous ont quittés. Cette année 2017 a vu naître de beaux projets au sein de l'association Comité des Anciens de Saint-Bonnet.

L'ANIMATION NOËL

Comme l'an dernier, un après-midi convivial sur le thème de Noël très apprécié.

En effet nous nous sommes retrouvés ensemble (adhérents ou non adhérents) puisque notre Comité avait ouvert cette animation à tous. Cette année nous vous donnons rendez-vous le vendredi 15 décembre à partir de 14h (Mairie, salle du 2^e étage avec ascenseur).



LOTO

C'est une activité traditionnelle de notre association qui cette année, à notre grande satisfaction, a compté la participation de très jeunes. Juste un petit regret de constater un manque de participation de nos adhérents.

Pour 2018, et afin d'éviter de l'organiser à une date déjà retenue par une autre association locale ou alentour, nous avons retenu la date lors de l'établissement du calendrier des manifestations en octobre dernier. Cette année, la municipalité de Saint-Bonnet avait invité également les communes de la Tourette et Saint-Nizier à cette rencontre.

Ainsi nous avons pu éviter des doublons : la date retenue est donc celle du dimanche 4 février 2018.

Nous profitons de cet article pour remercier, encore une fois, les industriels, artisans et commerçants qui, chaque année, nous aident à la dotation de cette animation.

APRÈS-MIDI BUGNES

Depuis quelques années nous programmons notre après-midi bugnes avec environ une trentaine de participants.

Compte tenu de la période où nous nous trouvons, nous profitons de cet après-midi pour faire un petit tour des animations de l'année précédente à travers un diaporama. Rencontre conviviale avec les traditionnelles bugnes et viennoiseries, étant entendu que, notre comité a à cœur de faire travailler chacun de nos boulangers et pâtisseries. L'occasion aussi, de déguster des confitures « maison » offertes par nos adhérents.

JOURNÉE MORUE ET MUSÉE DE LA BOULE

L'an dernier 32 participants, cette année, le vendredi 22 septembre, nous étions 55.

Un vrai succès pour partager le repas au Béfranc où Frank nous avait préparé la Morue à l'Ancienne. Un repas très convivial, suivi pour certains, d'une visite du Musée de la Pétanque et des Boules. Une journée aussi bien appréciée par nous tous.



ASSOCIATIONS

SORTIE ANNUELLE

Nous avons déjà organisé cette journée en car : cette année aussi, tous regroupés dans un même bus, nous avons apprécié de nous retrouver tous ensemble pour partager cette journée du jeudi 29 juin.

Il ne faisait pas très chaud le matin en arrivant à Peaugres, mais très vite le soleil a su nous rejoindre. Une visite en bus du parc nous a permis de voir pas mal d'animaux et les conditions dans lesquelles ils étaient hébergés. Nous avons dégusté un repas servi sur place où nous avons dégusté la caillette ardéchoise.

Mais savez-vous comment elle se prépare ? On vous fournit la recette !

La journée s'est terminée avec la visite du musée de l'Alambic : au cœur de la Vallée du Rhône à Saint-Desirat, le musée de l'Alambic de la distillerie Jean GAUTHIER relate le charme et l'histoire d'un passé disparu, celui des bouilleurs ambulants.



EXPOSITION BAVARD'AGE

Elle a eu lieu du 9 au 23 juillet, salle de la Châtelaine avec un vernissage le 9 juillet.

C'est un voyage dans le monde des objets du passé autour desquels chacun a pu bavarder, expliquer l'utilisation de l'objet, s'informer, se souvenir : tel était le but de cette première exposition.

Exposition d'objets d'hier pour la maison, le travail, les veillées, l'école, etc. Comment vivait-on avant le numérique ?

Un vrai succès avec près de 650 visiteurs. Un vrai dialogue aussi, entre les générations.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont bien voulu nous prêter les objets exposés, sans oublier les établissements scolaires, les industriels, commerçants et artisans qui eux aussi, ont joué le jeu.

À noter aussi qu'un album photos sera fait pour garder le souvenir de cette première exposition.

Alors devant ce large succès, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau thème tout aussi intéressant.

LES AMIS DU PAYS DE SAINT-BONNET

L'association des Amis du Pays de Saint-Bonnet a une existence de 43 ans. Elle propose une visite gratuite pour les habitants de Saint-Bonnet-le-Château.

Une permanence a lieu tous les vendredis à partir de 15h pour faire des recherches d'histoire et de généalogie.

Rendez-vous au 13 rue de la Châtelaine. aapsb42@gmail.com



VOUS AVEZ BESOIN DE :

- 400 G D'ÉCHINE DE PORC DESOSSÉE
- 400 G DE FOIE DE PORC
- 200 G DE LARD GRAS
- 1 LONGUE BANDE DE CRÉPINE DE PORC
- 600 G DE FEUILLES DE BLETTES
- 1 GOUSSE D'AIL
- 20 CL DE VIN BLANC SEC
- 1 C. À SOUPE DE THYM
- SEL ET POIVRE

CAILLETTE ARDÉCHOISE

- Faire cuire les blettes pendant 30 min environ. Pendant ce temps, hacher la viande et le lard.
- Vous pouvez mettre le gras du lard de côté pour l'incorporer aux caillettes si vous le désirez.
- Une fois les blettes cuites, les hacher et les mettre à égoutter. Mélanger ensuite les blettes et la viande hachée en ajoutant l'ail, le sel, le poivre, le vin blanc et le thym.
- Faire des boules de 200 g environ que vous enroulerez de crépine de porc. Mettre au four pendant 1h30 à 2h à 200°C (thermostat 6-7) et servir.

L'ATELIER "TOUS CONNECTÉS"

Une première cette année avec le département qui soutient les innovations et sensibilise les ligériens au numérique. La Médiathèque de la Loire prévoit de reconverter un ancien bibliobus en remplaçant les livres par des outils numériques.

Des formateurs accompagneront les visiteurs pour leur apprendre à s'en servir. Une première expérimentation a eu lieu à Saint-Bonnet, le mardi 3 octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue avec une journée de créativité consacrée à ce projet : ateliers tablette et e-administration. Une quinzaine de nos adhérents a participé à cette animation. Merci au Conseil Départemental de la Loire pour cette initiative !



CONCERT AU ZENITH

Encore un grand succès, ce jeudi 12 octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue : nous étions 63 à participer.

Quatorze chanteurs, danseurs, comédiens et acrobates de talent nous ont transportés dans les années 60 avec le spectacle « Le Temps des Copains » : Cloclo, Johnny, Michel POLNAREFF, Sylvie VARTAN...

Un retour à l'époque yéyé avec les artistes de la compagnie Equinoxe.

Nous remercions le Conseil Départemental de la Loire qui chaque année offre ce spectacle aux seniors.

À NOTER

Nous avons créé un compte facebook, pour que « la jeunesse » qui ne connaît souvent que ce moyen de communication soit informée de nos manifestations ce qui peut aider pour l'information de nos anciens

Une initiative qui permet de constater que notre Comité reste toujours jeune, dynamique et innovant avec 47 participants : un beau succès ! Notre assemblée générale s'est tenue le **mardi 21 novembre à 16h**, à la salle au 2^e étage de la Mairie avec une large participation. Nous avons participé au Téléthon avec nos bonhommes de neige. Nous vous rappelons que vous pouvez devenir adhérent du Comité des Anciens dès 60 ans, que vous êtes les bienvenus et que nos manifestations sont ouvertes à tous.

Très Amicalement,
Le Comité des Anciens de Saint-Bonnet-le-Château.



Compte Facebook Comité des Anciens :
comite comite (comité des Anciens)

Mail : comitedesanciens.stbonnet@gmail.com

HISTOIRE

LE TEMPS OÙ LES MACHINES À LAVER N'EXISTAIENT PAS !

Qui des anciens, n'a pas vu le lundi matin nos braves lavandières charger sur leurs brouettes de grands baquets remplis de linge et se rendre à un lavoir.

Ma voisine, par exemple, avait un mari mécanicien. Il réparait des vélos et des motos, et il ramenait des bleus de travail très sales qu'il fallait laver, au lavoir d'Augel. Une chaudière en fonte alimentait en eau chaude, par grand froid et agrémentait un peu le quotidien.

À Saint-Bonnet, il y avait deux lavoirs sur le Villeneuve, et un dans le centre de la ville.

Il y avait un autre lavoir aux rivières, celui-ci est toujours existant. On m'a dit avoir entendu des murmures des lavandières qui papotaient et refaisaient le monde.

Il y avait un très grand lavoir 3 et 5 rue François Valette. Il était de forme carré et alimenté en permanence par l'eau qui venait en abondance de Montchaud.

Comme les poteaux incendie n'existaient pas encore les pompiers utilisaient ce lavoir pour éteindre le feu. Ils faisaient un barrage route de Saint-Étienne où s'écoulait l'eau et puisaient dans le lavoir pour éteindre l'incendie. Mais il était difficile d'amorcer les pompes avec de l'eau savonneuse, alors les seaux remplaçaient les pompes.

Tout cela appartient au siècle dernier...

LE LAVOIR

Élément du petit patrimoine, situé au bord de la D109 en direction de Rozier-Côtes-d'Aurec, bien restauré avec sa toiture refaite, il est le dernier de Saint-Bonnet-le-Château.

La végétation l'envahit et cette année Marie SAVIT et Daniel CHAMPENIER ont consacré du temps à venir plusieurs fois pour nettoyer cette zone humide où coule le ruisseau le Villeneuve et où prolifèrent sureaux, ronces, orties, prêles et herbes sauvages.



AVANT



APRÈS

LA COLLÉGIALE, UN SITE INCONTOURNABLE !

Classé parmi les villages de caractère, Saint-Bonnet-le-Château a su garder un certain charme mêlant tradition et modernité qui en a fait un lieu de visite incontournable. Les boules de pétanque, les mystérieuses momies et les peintures du XV^e siècle font la célébrité de Saint-Bonnet.

La collégiale domine la ville depuis plus de 600 ans et elle attire l'œil des visiteurs. Environ 9000 visiteurs ont franchi les portes de l'église et arpenté les rues de Saint-Bonnet-le-Château en cette saison 2017. La fréquentation touristique a tellement augmenté que la collégiale s'est retrouvée en deuxième position lors du classement des sites touristiques sur le territoire Loire Forez.

Cette belle saison 2017 fut marquée par de nombreuses animations. Les visites guidées ont été souvent sollicitées par les touristes, mais les enfants ont su apprécier les visites-ateliers et les plus grands ont souvent participé aux instants-découverte. La grande nouveauté fut la visite virtuelle du caveau des momies grâce aux casques à réalité virtuelle. Un grand nombre de visiteurs a pu découvrir ou redécouvrir les « momies de Saint-Bonnet ».

La collégiale réouvrira ses portes en avril 2018 pour de nouvelles animations. Au programme, encore plus de visites-ateliers pour les enfants, de nouveaux instants-découverte pour les plus grands, des visites guidées du bourg médiéval, des visites guidées de la collégiale, des expositions et bien d'autres animations. Rendez-vous en avril à la collégiale pour une nouvelle saison touristique !

Renseignement et information :

Tél. : 04 77 50 11 15 ou **04 77 50 52 42**

collégiale.stbonnetch@orange.fr



Page Facebook : Découvrir Saint-Bonnet-le-Château



9 000 VISITEURS
EN 2017



LIVRE D'OR • AVIS DES VISITEURS

« Un très grand merci pour la visite guidée de la collégiale, où nous avons beaucoup appris sur ce patrimoine exceptionnel du Haut-forez, une vraie merveille de l'humanité. »

Familles TRONCHON et MONNIER, le 19 mai 2017.

« Un plaisir des yeux, une ouverture sur les belles choses de la vie. Amoureuse de votre région et de ses sympathiques habitants. Je reviendrai ! » Sylviane, Isère, le 14 juillet 2017

« La ville de Saint-Bonnet devient de plus en plus belle. Nul doute qu'il doit y faire bon vivre ! Félicitations pour la mise en valeur de ce patrimoine. » O.V, le 27 juillet 2017

« J'ai bien aimé voir les momies avec le casque. J'avais l'impression d'être à côté d'elles » Violette, le 9 août 2017

« Superbe la visite en réalité virtuelle. À Faire ! On s'y croirait. » Denis, août 2017





6 Place du Commandant Marey - Tél. : 04 77 50 10 05
Ouverture du mardi au samedi de 7h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h, le dimanche de 7h30 à 12h. 

NOUVEAUX COMMERCES

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR COQUARD

Fabrice COQUARD accompagné de son fils Erwan, jeune apprenti diplômé, a repris la suite de Peggy et Olivier JOUVE Place Commandant Marey depuis le 4 juillet.

Originaire de Balbigny, Fabrice COQUARD est resté 14 ans à son compte à Feurs. Séduit par notre commune, il a décidé de mettre son professionnalisme au service de nos papilles et vous propose de la viande bovine de race, du poulet bio, du veau d'Auvergne ou encore de l'andouillette avec de la fraise de veau.

LE MOULIN MELOU

La boulangerie tenue par Cédric ROBERT, est ouverte depuis juin au 1 route de Saint-Étienne. L'établissement est d'un style nouveau avec ses grandes surfaces vitrées et son parking.

Elle possède un moulin à meule de pierre permettant la fabrication de farines provenant de blé et d'épeautre d'origine locale, tout comme les œufs et les fruits. Viennoiseries, produits traiteur, pâtisseries sont élaborés à base de produits fabriqués maison (chocolats, gâteaux, glaces et même outils en chocolat...). Nombre de pains spéciaux sont proposés à la clientèle et l'accent est mis sur la volonté de raccourcir les filières d'approvisionnement.



La boulangerie dispose également d'un salon de thé et d'une vue sur le laboratoire.

Tél. : 04 77 21 87 47
Ouverture tous les jours de 6h à 19h30. 

LE MITRON DES FAUBOURGS

La boulangerie de Bruno FOCHEYRAN est installée depuis le mois de juillet au 1 Place de la République.

À côté d'une quarantaine de pains spéciaux, se trouvent des rayons pâtisserie et traiteur, sans parler des commandes spéciales pour mariage, baptême ou anniversaire. Quatre vendeuses vous accueillent en terrasse ou dans le salon de thé intérieur.

Tél. : 09 66 90 75 49
Ouvert du lundi au samedi de 6h30
à 19h, le dimanche de 6h30 à 18h. 





F&S MODE

Depuis le 29 août, Sandra BRUCCULERI, ancienne aide-soignante originaire d'Aurec-sur-Loire, a installé sa boutique F&S MODE (anciennement Les Petits Greniers).

Sandra vous accueille les mardis, mercredis et samedis de 9h30 à 18h30, le jeudi après-midi de 14h30 à 18h30 ainsi que le vendredi de 9h à 18h30, 1 rue Déchelette, elle propose les tendances sans cesse renouvelées en mode femme (tailles XS au XL) et filles (du 4 au 16 ans), ainsi que des accessoires tels que des sacs ou des bijoux ! Sandra vous invite à venir régulièrement découvrir ses collections et vous prépare aussi une collection spéciale « fêtes » !

1 rue Déchelette. **Tél. : 06 06 70 06 20**
Ouverture de 9h à 18h, fermeture le lundi et le jeudi matin.



LA CACAMERLOTTE

Julie GAY et son conjoint vous proposent depuis le 2 mai, un riche panel de produits artisanaux, biologiques, alimentaires ou non, en passant de la vaisselle, à la décoration, dans leur boutique située 7 Place Commandant Marey.

Cette ex-conseillère en séjours touristiques à l'Office de Tourisme reste à l'écoute des suggestions de ses clients et favorise avant tous les producteurs locaux en circuit court : fruits et légumes de Stéphane CROZIER d'Aboën, ou encore Eric CHAPUIS de Saint-Pal-en-Chalencou, fromages de vache chez Frédéric BONHOMME à Saint-Nizier-de-Fornas, mais aussi la GAEC de Lou BÉCOU de Tiranges, les œufs viennent de Félines, le miel est issu des gorges de la Loire, le vin est vinifié à Marcilly-le-Châtel par la cave Verdier - Logel. Quant à l'épicerie bio, la région Auvergne-Rhône Alpes est privilégiée. Vous retrouverez la vaisselle et la décoration proposées sur les catalogues saisonniers de "Maison à vivre" et pourrez



passer commande suivant vos envies. Julie reste à la disposition des associations, comités d'entreprise, restaurateurs et particuliers pour satisfaire des commandes spécifiques (chèques cadeaux, paniers garnis, livraisons...). N'oubliez pas d'aller regarder la page Facebook mise à jour régulièrement !

Tél. : 04 77 32 99 10 - 7 Place du Commandant Marey. Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, dimanche de 9h à 12h30.



SERVICE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES DANS LE HAUT-FOREZ

L'activité physique a de nombreux bienfaits pour la santé physique et mentale de la personne.

Il existe des techniques spécialement adaptées aux personnes âgées. Manon VORON travaille sur la base du Qi Kong - art martial d'origine chinoise - car il permet de travailler en profondeur, tout en respectant les limites du corps. Le travail est axé sur le maintien de l'équilibre et la prévention des chutes, la rééducation à la marche (suite à une opération par exemple), l'amélioration de la respiration, etc. L'activité se pratique en cours individuel à domicile ou en petit groupe ; personnalisée, elle s'adapte aux pathologies et capacités de chacun.

Tél. : 06 10 20 83 39 ou manon.voron@gmail.com.
Périmètre d'intervention : rayon de 25 km autour de Saint-Bonnet-le-Château. Sur rendez-vous.



M^e CÉCILE**CHABANAT-FRANCHI**

Saint-Bonnet le Château



POUR VOTRE TRANSACTION IMMOBILIÈRE PENSEZ À VOTRE NOTAIRE!

COUP DE CŒUR!



Vente maison

**7 pièce(s) - 175 m²
saint-bonnet-le-château (42)****139 000 €**

En exclusivité, immeuble a proximité du centre-bourg, proche commerces, écoles et transports en communs, comprenant deux appartements de 88m² env, garages, caves, cour intérieure fermée, petit terrain, l'ensemble en très bon état.



Vente maison
**7 pièce(s) - 160 m²
Boisset (42)**
110 000 €



Vente maison
**6 pièce(s) - 200 m²
Marols (42)**
218 000 €



Vente Fonds de commerce
**38 m²
St-Marcellin-en-Forez (42)**
139 000 €



Vente maison de Bourg
**6 pièce(s) - 100 m²
Lurieq (42)**
60 000 €

Bureau principal : 3 rue Jean Blanc BP 19 • 42380 Saint-Bonnet-le-Château

Service Negotiation : 07 86 73 52 11

Tél. : 04 77 50 09 59 • Fax : 04 77 50 19 20

RETROUVEZ TOUTES NOS ANNONCES SUR NOTRE SITE INTERNET :
chabanat.stbonnetlechateau.notaires.fr



2018

TRAVAUX ET URBANISME

RÉALISATIONS ET PROJETS

En 2017, nous avons prévu de rénover entièrement (réseaux et état de surface) la rue François Valette mais pour les raisons exposées dans l'édito ainsi que le retard de la mise en accessibilité de la Mairie nous avons pris la décision de ne pas aller plus loin pour cette année. Nous avons choisi de mettre en place des petits chantiers en cherchant les économies encore possibles pour les réaliser.

- La remise en état du jardin du boulevard du Vernay.
- Installation de jeux pour jeunes enfants sur ce jardin.
- Réparation des portails du cimetière.
- Travaux au bas du chemin de la Tannerie pour le fonctionnement correct du déversoir d'orages.
- Réalisation de petits travaux salle ERA : serrurerie, peinture, plomberie etc.
- Études diverses pour l'implantation d'un city-stade.
- Mise en place de casques « réalité virtuelle » pour la visite des momies.
- Remise en état de la toiture des locaux techniques ainsi que des rangements dans ces locaux pour dégager de la place afin de louer une partie des locaux à une société de transports ambulanciers.
- Études de la signalétique de la commune avec pose fin 2017 début 2018.
- Remise en état du carrefour rue du Nord et rue de Montorcier avec mise en place d'un éclairage au centre de l'îlot.
- Travaux de rafraichissements de la bibliothèque municipale.
- Aménagement de la voirie impasse des Dahlias et route de Saint-Étienne.
- Aménagement de l'espace CROHAS pour accueillir un médecin.
- Remise en état des façades sur l'îlot arrière de la Mairie avant travaux.
- Démarrage des travaux du parking Saint-Charles sur l'îlot à l'arrière de la Mairie.
- Démarrage de la 1^{ère} tranche des travaux du cimetière, la partie paysagère sera réalisée au printemps 2018.

LES PRÉVISIONS POUR 2018 SONT LES SUIVANTES :

- Travaux complets de la remise en état de la rue François VALETTE.
- Démarrage probable des espaces centraux en commençant par la rue de Montorcier au droit des travaux de la future entrée de l'hôpital : il s'agit de remplacer les réseaux et surtout de les déplacer au centre de la voirie car ceux qui existent actuellement sont situés sous le mur du bâtiment qui a été déconstruit partiellement.

Les travaux sur les espaces centraux vont être conduits sur 2018 et 2019, la dernière tranche étant celle de la place de la République et du Grand Faubourg à réaliser en 2020.

Ces projets, dont les dossiers sont en cours de réalisation ne pourront être menés à leur terme que si le budget de la commune n'est pas amputé par d'autres baisses de dotations comme la compensation de la taxe d'habitation. Dans la situation financière actuelle, différentes tâches seront allégées pour en diminuer le coût : déneigement, désherbage, ainsi que la mise à disposition de personnel des services techniques pour installer barrières, podium et scène. Les associations devront mettre du personnel pour aider.

PARKING SAINT-CHARLES

Envisagée depuis le début des années 2000, cette réalisation a connu de nombreuses péripéties, avant d'aboutir à une conclusion.

Lors du premier permis obtenu en 2003, tout le monde garde en mémoire la chute de la pelle mécanique.

Mais, au cours de ce 4^e trimestre 2017 la page se tourne : un procédé spécifique a permis de conforter les fondations de tous les bâtiments en périmètre de ce chantier, le volume bâti prend forme.

- Le projet consiste à la base à 19 stationnements dont 12 couverts et fermés, surmontés par 200 m² d'espaces libres protégés et arborés pour la détente, un cheminement touristique entre rue de Dessous les remparts et Grand'rue.

Certes, après plus de 15 ans d'études, ce petit îlot du bourg médiéval est le premier qui prend forme, mais son résultat se doit d'être le catalyseur pour les autres îlots envisagés dans le cadre de l'AMI - revitalisation - centre bourg.



PARKING SAINT-CHARLES

UNE ÉTUDE SUR L'ÎLOT « CŒUR HISTORIQUE »

L'îlot compris entre la Grand'rue, la rue des Fours Banaux, la place du Commandant MAREY et la Châtelaine est au cœur des préoccupations de la municipalité et des habitants depuis près de 20 ans.

Si aucune proposition n'a été réalisée à ce jour, c'est qu'il s'agit d'un véritable point dur dans notre bourg : nous avons des bâtiments à valeur patrimoniale indéniable, mais qui manquent de luminosité, de stationnements, avec des problèmes structurels et des coûts de rénovation très élevés. Précisons, que les bâtiments en question sont tous en propriété privée et que c'est bien aux propriétaires de les entretenir.

Mais que faire quand ils sont défaillants ? Comment conserver ce patrimoine architectural, tout en proposant des logements répondant à notre recherche de confort actuel ? Comment apporter de la lumière, créer un espace de vie relativement spacieux et trouver une solution pour le stationnement ?

L'étude centre-bourg, menée en 2015-2016, a déjà proposé plusieurs pistes d'intervention, mais aucun accord n'a pu être trouvé entre les différents acteurs : élus, l'Architecte des Bâtiments de France et services de l'État. Le traitement de cet îlot ne rentre pas non plus dans les « cases types », où le financement public serait éventuellement disponible.

La municipalité a donc fait le choix d'engager une équipe expérimentée - architecte du patrimoine, spécialiste de l'habitat, urbaniste - pour se concentrer sur l'îlot et proposer un projet réalisable. L'étude - financée à 80% par l'État dans le cadre de la convention FNADT - doit aboutir à un projet

architectural qui fait consensus. L'équipe propose une méthode de travail « en immersion » avec des séjours de plusieurs jours sur la commune, notamment en phase de démarrage pour faire des relevés architecturaux et patrimoniaux des bâtiments.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les habitants qui leur ont permis l'accès à leur logement !

Nous lançons une concertation d'idées sur le devenir de ces bâtiments et de l'îlot : envoyez-nous vos propositions par mail ou déposez les dans la boîte postale de la Mairie.



L'ÉQUIPE CHARGÉE DE L'ÉTUDE SUR LA PHOTO :
Emmanuel GARCIA (EG Architecte) Clément BODIN & Siegfried DUNAND (La Strada). Il manque Pascal ROBERT-COLS (TARBOURIECH & ROBERT-COLS).

25%

DU MONTANT HT



AVANT

La façade arrière du bâtiment, 26bis rue Dessous les Remparts



APRÈS

Photo : Mairie, 2017

OPÉRATION FAÇADES : LES PREMIÈRES RÉALISATIONS

Lancée en février 2017, cette première année de l'opération d'aide au ravalement des façades se termine avec deux belles réalisations, qui ont bénéficié d'une subvention communale à hauteur de 25% du montant total HT des travaux.

Ces deux ravalements respectent parfaitement les particularités du bâti ancien. La pierre de belle facture est mise en valeur par un rejointoiement de qualité ; les parties moins homogènes sont partiellement ou entièrement enduites à la chaux naturelle.

Celle-ci protège et permet de faire respirer la pierre, contrairement au ciment qui peut être source des désordres. Néanmoins, pour découvrir la qualité cachée d'une façade, il est souvent indispensable de décroûter l'ancien enduit ; le type de traitement est défini après : pierre apparente, enduit à la chaux ou un mélange des deux...

En instaurant cette subvention, la Municipalité souhaite inciter les particuliers et contribuer ainsi à la mise en valeur du bourg, par l'aide au ravalement de 2-5 façades par an.

Autre ces deux réalisations, trois autres dossiers sont déjà notifiés pour un ravalement prévu au printemps. Pour vos projets 2018, venez nous voir cet hiver pour pouvoir lancer les travaux dès l'arrivée des beaux jours ! Dans le cadre de cette opération, nous vous proposons un accompagnement : aide à la constitution de la déclaration préalable, conseil, prise de contact avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France, avec qui nous travaillons en étroite collaboration.

Csilla PONCET - Tél. : 04 77 50 52 40 • revitalisation.stbonnetch@orange.fr

N'oubliez pas que d'autres aides existent pour améliorer votre logement !

Permanences à Saint-Bonnet-le-Château : les 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 9h à 10h30.
Antenne de Loire Forez Agglomération (ancien siège de la Communauté de Communes)
SOLHA Loire - Tél. : 04 77 43 08 80



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

CIMETIÈRE

Avant la période de la Toussaint, la 1^{ère} tranche de travaux du cimetière a été achevée. Elle a consisté en une réfection des 3 allées principales, dans le sens de la pente. À chaque intempérie, le gravillon avait tendance à se dérober, il était nécessaire de reprendre le traitement des sols.

La pose d'un enrobé, offre un sol plus agréable à une marche recueillie. Ce dispositif nécessite une réflexion d'usage, autant pour les coupures dans cet enrobé que son remplacement. À ce stade dans un souci de cohérence, il est envisagé une intervention regroupée pour re - confectionner l'enrobé au droit des caveaux lors des ouvertures. La méthode - lorsqu'elle sera adoptée - sera communiquée aux familles et surtout aux opérateurs de pompes funèbres. La 2^e tranche sera réalisée courant 2018, elle consistera au traitement des allées secondaires de façon à assurer une tenue décente toute l'année.

CHAUCHÈRES

Ce chantier du Conseil Départemental a fait l'objet d'une annonce dans le précédent bulletin, cela n'a pas évité des répercussions, parfois importantes, de circulation de ce secteur.

Cet aménagement (en dissuadant - excluant les transports lourds et de transit) facilitera les entrées principales dans la commune :

- au nord (le rond-point triangulaire) les routes de Saint-Étienne et de Firminy,
- à l'ouest au droit de l'avenue Gouraud, en proximité du stationnement dit de la gare,
- au sud par le rond-point de la Bernarde.

Le nouveau fonctionnement sera vite assimilé par les utilisateurs habituels ; par contre une signalisation appropriée permettra de renseigner les visiteurs pour les intéresser au bourg et à son capital patrimonial et commercial.



PROJET DE SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE

La nouvelle signalétique touristique est en fabrication à la TÔLERIE FORÉZIENNE. La peinture des structures est réalisée à ATOLYAP, à Saint-Bonnet-le-Château, partenaire habituel de la Tôlerie.

Rappelons, que ce projet s'inscrit dans le Contrat Communal d'Aménagement (COCA) « Villages de Caractère » et qu'il est financé à 37,5% par le Département de la Loire. Il nous a été demandé la création d'une signalétique de qualité « sur-mesure », réalisée localement. Un groupe de travail a été formé en 2016 et a défini le projet avec KAKSI Design ; la fabrication et l'installation programmées pour 2017 ont pris un peu de retard, mais sont en

cours de finalisation. L'objectif de cette signalétique est de proposer un parcours piéton à nos visiteurs à partir des grands parkings, de mettre en avant les points d'intérêt touristique, mais également la zone des commerces et les services, notamment sur les grands panneaux d'accueil. En parallèle, la signalétique d'information locale (SIL) pour les véhicules sera remplacée. La fabrication est confiée à JS Concept, société spécialisée de Saint-Étienne.

LE JARDIN PUBLIC

Le jardin public s'est offert un sérieux toilettage.

Déarrassé de sa haie, il s'offre maintenant à la vue des passants. Les bancs ont retrouvé un aspect plus accueillant en partie grâce au travail des emplois jeunes de l'été. Les jeux qui ne répondaient plus aux normes de sécurité ont été enlevés et remplacés. Bien sûr il peut y avoir quelques déceptions : ils ne sont pas aussi beaux et aussi performants que nous l'aurions souhaité, nous aurions aimé faire mieux mais... le budget restreint ne l'a pas permis. On peut cependant espérer que dans l'avenir l'espace jeu sera complété pour la plus grande joie des enfants.



BIOGRAPHIE

ANDRÉ DU CROS, POÈTE, MÉDECIN ET ENFANT DE SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU

André DU CROS est né à Saint-Bonnet-le-Château dans le 2^e quart du XVI^e siècle. Le nom de cette famille vient d'un petit hameau le « Cros Forest » à 1,5km de Saint-Bonnet-le-Château. Cette famille très estimée, habitait la ville depuis plusieurs générations. Elle comptait des notaires, des prêtres sociétaires, des clercs et des médecins.

Le père d'André DU CROS était sans doute Claude du CROS, médecin à Saint-Bonnet-le-Château. Un nombre important d'enfants de Saint-Bonnet-le-Château ont étudié la médecine à la faculté de Montpellier. On peut donc penser qu'André DU CROS prit ses grades de médecin dans cette faculté.

Très ouvert aux idées de la réforme, il en revint protestant.

André DU CROS, resta-t-il longtemps médecin à Saint-Bonnet-le-Château ? Nous l'ignorons. Après la prise de la ville en 1562 par les protestants, dont les massacres, viols et incendies perturbèrent Saint-Bonnet-le-Château, André DU CROS choisit de gagner la Navarre, plus hospitalière.

Tout porte à croire qu'il est le médecin de la cour de Navarre, peut-être même le médecin de la reine.

Son premier poème est dédié à Mme DE SAINT-GENIES, dame d'honneur de Jeanne D'ALBRET, reine de Navarre, nièce de François 1^{er} et mère d'Henri IV.

Quand la reine Jeanne DE NAVARRE partit pour la Rochelle, pour en faire la capitale du calvinisme français, André DU CROS la suivit. Soignant les blessés et célébrant tantôt la reine de Navarre, tantôt la ville de la Rochelle, il laissa libre cours à sa douleur en composant « Discours sur les Misères de ce temps ».

Suivit-il la reine de Navarre au mariage de son fils avec la reine Margot ? Après la tragique Saint-Barthélemy, de nombreux protestants fuirent et trouvèrent refuge à Genève.

André DU CROS se trouvait parmi eux, puisqu'on relève son nom dans le livre des habitants de Genève le 6 octobre 1572 « André DU CROS du lieu en Forest ».

Il composa un poème pour un ami poète, Paul MÉLISSE et un sonnet lumineux le « Dialogue de la Religion Chrétienne » publié en 1582.

On pense qu'il serait mort après cette date.

Dans l'histoire de Saint-Bonnet-le-Château par les prêtres du diocèse, on parle de la famille du Cros et l'auteur note quelques lignes du poète, médecin, enfant de Saint-Bonnet-le-Château sur son poème « Discours sur les Misères de son temps » :

« De quoy sert aux mortels se réduire la mémoire
L'heureux siècle doré sinon pour se déplaire,
Doublement, et ietter mille ruisseau des yeux,
Venant à contempler ce siècle iniurieux. »

Oubli d'un grand homme, enfant de Saint-Bonnet-le-Château, sambonitain dans son esprit et dans son âme, qui pourrait avoir son nom dans une de nos rues de Saint-Bonnet-le-Château.



ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

BEAUCOUP DE CHANGEMENTS EN CETTE RENTRÉE 2017 !

Du renouveau au niveau des enseignants après le départ en retraite de Marcelle BONHOMME professeur en petite section, mais aussi de Christine VRAY aux Couassoux, Lison HIVERT et Charlotte CHARREYRON sont venues rejoindre l'équipe.

En classe de CM2, c'est Marylin MARMORAT qui accompagne Jean-Pierre MEY, le directeur du primaire. Cette année, le fil conducteur pour l'élémentaire et la maternelle est un personnage nommé SAM : Sommeil - Alimentation - Mouvement. Ce personnage accompagnera les élèves durant les activités et les temps forts. La classe de CP d'Anne DEMAS travaille cette année sur l'élaboration du pain. Ce thème va donc permettre à ses élèves de découvrir les différentes étapes de la plantation du blé (cf. photos ci-jointes), en passant par la conception de la farine jusqu'à la fabrication finale, sans oublier la visite du « Moulin Melou ».



Au collège également, M. MARNAT prend la suite de Mme LAGER, partie en juin dernier. Clarisse THOMAS est devenue chef de cuisine et travaille avec une diététicienne de Newrest Coralys afin de proposer des menus équilibrés qui sont affichés à la semaine, dans lesquels les régions sont à l'honneur à tour de rôle !

Un joli programme à venir sera proposé aux familles grâce à l'APEL et son équipe de bénévoles qui ne cesse de rassembler des volontaires ; son bureau a été récemment renouvelé et compte 6 membres. Bilan positif pour l'après-midi détente en famille qui s'est déroulé le dimanche 15 octobre : balade à pied, en VTT, circuit de jeu de piste dans le bourg, atelier châtaigne, décoration d'une fresque commune, temps de partage... clôturé par un verre de l'amitié et des châtaignes grillées !

Manifestations à venir : temps de partage et illuminations pour le 8 décembre, loto (salle des fêtes de La Tourette) le 21 janvier, vente de pizzas 2 fois dans l'année, vide grenier 18 mai, sans oublier la soirée sans écran, tant appréciée, le 15 mai, ainsi que la fête de fin d'année prévue fin juin.



LE JARDIN DE L'ÉCOLE LES MÉSANGES

OUTIL ÉDUCATIF ET CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL

Réalisé il y a deux ans par les agents du périscolaire dans le cadre des activités proposées aux élèves des écoles primaire et maternelle, le petit bout de jardin est devenu un terrain de jeu éducatif apprécié par les petits et grands.



Commencée comme un jardin classique, la permaculture s'est vite invitée grâce à la participation d'un parent.

L'idée était de comparer les deux types de culture, les besoins en arrosage et la « cohabitation » des plantes. Les buttes de permaculture ont été créées par d'autres parents-élèves ; des retraités bénévoles ont bien voulu assurer l'arrosage pendant l'été et des portes ouvertes ont été organisées...

L'installation d'un bac à compost s'est imposée comme une évidence dès le démarrage. Les employés de la cantine du collège Falabrègue ont bien voulu participer à l'aventure et les déchets verts de la cuisine sont collectés depuis. Entre cantine et compost, les enfants ont vite appris que ces déchets n'ont pas leur place dans la poubelle classique.



Pendant la période de récoltes, les légumes ramassés retournent à leur tour en cuisine, puis dans les assiettes des élèves. Comment mieux expliquer aux enfants le cercle vertueux de la consommation ?! Ils sèment, arrosent, entretiennent, récoltent, préparent et dégustent ces fruits et légumes avec le plus grand plaisir.

Nos projets pour 2018 ? La fabrication d'une petite serre est programmée pour le printemps. Les activités reprendront dès les beaux jours et le collège Falabrègue utilisera également ce petit jardin dans le cadre d'un cours spécifique inscrit au programme. En attendant, la terre se repose, seules les fleurs de tournesol sont laissées sur place pour le plus grand plaisir des petits oiseaux qui viennent les picorer.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (18 au 26 novembre), Loire Forez agglomération a choisi Saint-Bonnet-le-Château pour organiser sa journée de clôture de la manifestation. Une belle reconnaissance pour le travail entrepris à l'école publique Les Mésanges.

Remerciements particuliers aux employés de la cantine Falabrègue pour leur implication, à Romain CHALUT, qui a animé bénévolement l'activité autour du jardin, à des parents d'élèves qui ont aidé à bêcher, à M. René CHABANY pour l'arrosage d'été régulier, à M. et Mme PEYROLIER pour les boutures et plantes à repiquer.



PERRIN|COURAT

experts comptables associés

NOTRE ADN EST LE SERVICE.

Notre ultra proximité à vos cotés est une force de notre cabinet et nous sommes fiers de l'accompagnement que nous vous apportons. Nous sommes à vos cotés pour vous aider dans vos prises de décisions, en se projetant et en anticipant votre activité **pour être au plus près de vous.**

“ *N'acceptez jamais la défaite, vous êtes peut-être à un pas de la réussite.* ”



04 77 50 70 90

Avenue du Général Gouraud
42380 Saint-Bonnet-le-Château

04 77 91 31 91

17 A rue de la Presse 42000 Saint Etienne

09 75 31 93 38

1 Place de la république 42210 Montrond les Bains

www.perrincourat.fr

COUP DE GUEULE

DEVOIRS DU CITOYEN

Notre commune est classée **Village de Caractère** et il est important que nous puissions garder ce label.

LES CONTAINERS

Ils doivent être sortis les lundis, en fin de journée et retirés le mardi en fin de matinée. Les sacs jaunes sont ramassés tous les 15 jours (voir calendrier). Les lundis, mardis et jeudis matin, collecte des commerçants et des entreprises (selon le lieu).

Il est formellement interdit de déposer sur la voie publique cartons, sacs de déchets ou autres résidus. Vous devez les mettre dans des containers.

La déchetterie est située route de Tortorel à Estivareilles, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 17h. En cas de non-respect nous appliquerons l'arrêté du 20 juin 2012.

LÉGISLATION DÉJECTIONS CANINES

Nous réitérons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute partie du domaine public communal. En cas d'oubli, à titre gracieux, des sacs sont mis à disposition à plusieurs endroits de la commune. Mais nous vous rappelons que votre animal doit être tenu en laisse et que vous devez avoir vos propres sacs, la police municipale est en droit de le vérifier. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention d'un montant de 68 € (article R.633.6 du Code Penal).

AGRESSION VERBALE

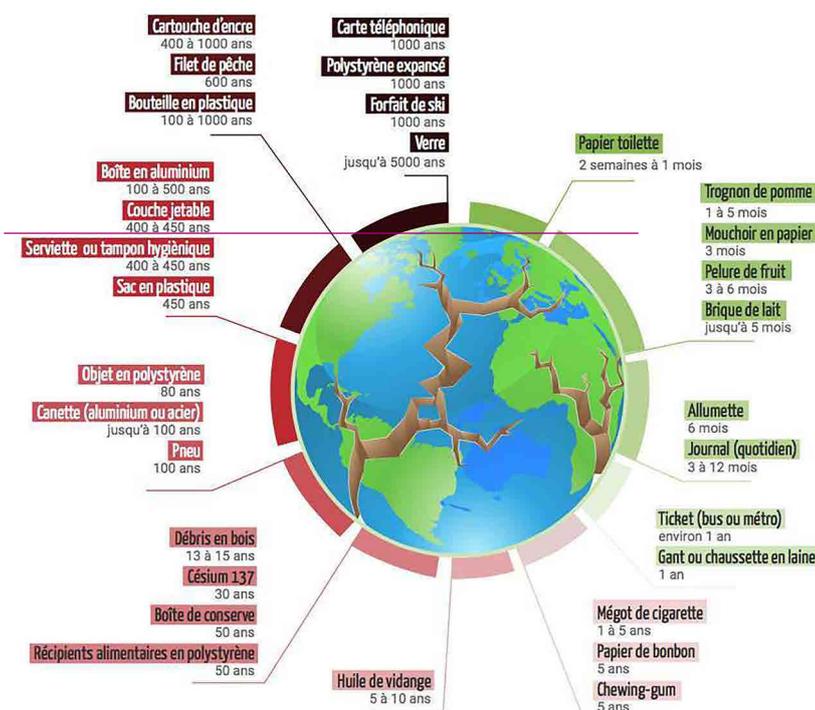
Nous sommes régulièrement interpellés par des administrés, de façon agressive. Alors que les remarques peuvent être abordées de manière calme en Mairie. Merci.

ÉTENDAGE

Il est interdit d'étendre du linge sur les espaces publics.

BOÎTES AUX LETTRES

Dans un souci de rendre la distribution du courrier plus facile et plus efficace pour les facteurs, les boîtes aux lettres doivent être correctement placées, posséder des formats et des ouvertures pouvant accueillir tous les types courants de courriers et comporter impérativement de façon claire et lisible, les noms des occupants.



LES DÉCHETS DANS LES RUES



Les services techniques doivent ramasser des quantités grandissantes de papiers, boîtes à pizza, canettes, bouteilles, mégots, déjections canines, chewing-gums, alors que de nombreuses corbeilles sont à votre disposition.

IL SERAIT DE BON ALOI

« Il est prescrit à tous propriétaires ou locataires de balayer et entretenir la propreté devant leurs habitations : trottoirs, cours ou jardins joignant la voie publique.

Il est prescrit à tous de répandre sur le trottoir situé devant vos habitations, dès qu'il y a du verglas, soit du sable soit d'autres matériaux susceptibles de prévenir les chutes.

Il faut déneiger suffisamment pour permettre le passage des piétons devant leur maison »

(Arrêté du 4 janvier 2000).

MANIFESTATIONS

MARCHÉ DES CRÉATEURS

La Boucherie des Poilus

DU 6 AU 30 DÉCEMBRE

Marché de Noël réunissant des créations originales.
(Fermé le lundi)

Tél. : 06 65 55 31 09 / Entrée libre

NOËL COMITÉ DES ANCIENS

Mairie - Salle 2^e étage

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

Un après-midi de détente pour fêter Noël,
organisé par le Comité des Anciens.

Tél. : 06 21 57 19 36 / Ouvert à tous



CANI-RANDO

Parking du Cin'étoile

CHAQUE DEUXIÈME DIMANCHE DU MOIS À 14H

L'association canine du Haut-Forez vous propose une
balade familiale avec votre chien. Sur inscription !

Tél. : 06 64 75 67 20 / Tarif : 5€ par chien

VŒUX DU MAIRE *Mairie*

VENDREDI 5 JANVIER À 19H30

Monsieur le Maire convie les sambonitains
à la cérémonie des vœux 2018.

Tél. : 04 77 50 52 40



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB CYCLOTOURISTE

Mairie - Salle 2^e étage

SAMEDI 13 JANVIER À 16H

Tél. : 06 85 80 35 09 / Entrée libre



LOTO DU COMITÉ DES ANCIENS

Mairie - Salle 2^e étage

DIMANCHE 4 FÉVRIER À 14H

Un après-midi de détente avec de nombreux lots à
gagner, organisé par le Comité des Anciens.

Tél. : 06 21 57 19 36

REPAS CHOUROUTE

SAMEDI 10 MARS

Organisé par Tanana Mifandray.

SAINT-BONNET EN TEMPS DE GUERRE (1914-1918)

Collégiale - Salle Exposition

D'AVRIL À OCTOBRE

À l'occasion du centenaire de l'armistice du
11 novembre 1918, nous vous proposons une exposition
sur Saint-Bonnet-le-Château pendant la Grande guerre.

Tél. : 04 77 50 11 15 / Tarif : gratuit



DON DU SANG

Rue Jean-Sébastien Bach

VENDREDI 11 MAI

Tél. : 04 77 50 08 50

RANDONNÉE DES BALCONS DU FOREZ

DIMANCHE 17 JUIN

Organisée par l'association touristique du Haut-Forez.

Tél. : 04 77 50 36 83

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

CHASSE AUX ÉNIGMES

Mairie - Salle du rez-de-chaussée

DIMANCHE 8 AVRIL 2018

Chasse au trésor à faire en famille pour découvrir
Saint-Bonnet-le-Château. Glanez les indices et
résolvez les énigmes !

Tél. : 06 67 70 03 05

VISITE-ATELIER À LA COLLÉGIALE

(6-12 ANS) *Collégiale*

JEUDI 12 AVRIL, 19 AVRIL, DE 15H À 17H

SAMEDI 12 MAI DE 10H À 12H

Une visite de la collégiale et un atelier thématique
pour les enfants de 6 à 12 ans.

Tél. : 04 77 50 11 15 / Tarif : 4€

TOURNOI DE FOOT DE L'ASCENSION

Stade de foot du Fauteuil

JEUDI 10 MAI DE 9H À 18H

Tournoi de foot réunissant les équipes
U7 - U9 - U11.

Tél. : 06 72 93 63 58



ENQUÊTE À SAINT-BONNET LE-CHÂTEAU (8-12ANS)



JEUDI 10 MAI, DE 10H À 12H

Un livre de la bibliothèque a disparu ! À l'aide d'un livret et en répondant à des énigmes, les enfants jouent les détectives pour trouver le mystérieux voleur.

Tél. : 04 77 50 11 15 / Tarif : 3€

KERMESSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Salle ERA - rue Jean-Sébastien Bach

SAMEDI 30 JUIN

Tél. : 06 67 70 03 05

KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

5 rue Peyrard

DATE À DÉFINIR

Tél. : 04 77 50 09 37

CONCERTS ET SPECTACLES

LE SYLF FAIT SON CINÉMA

SAISON CULTURELLE ENTRE EN SCÈNE

Cinéma le Cin'Etoile

VENREDI 2 FÉVRIER À 20H30

Le SyLF revisite les grands classiques du cinéma.

Tél. : 04 77 50 62 21 / Tarif : 12€ (plein tarif)

LE PROCHAIN TRAIN

SAISON CULTURELLE ENTRE EN SCÈNE

Cinéma le Cin'Etoile

VENREDI 16 MARS À 20H30

La pièce de théâtre « Le prochain train » parle de la mutation de nos liens à l'ère du numérique.

Tél. : 04 77 50 62 21

Tarif : formule abonnement à voir.

LA MAUVAISE HERBE

SAISON CULTURELLE ENTRE EN SCÈNE

Cinéma le Cin'Etoile

VENREDI 27 AVRIL À 20H30

Musiques aux influences multiples : traditionnelles, jazz et rock'n roll.

Tél. : 04 77 50 62 21 / Tarif : 12€ (plein tarif)

FÊTE DE LA MUSIQUE

Place du Grand Faubourg

SAMEDI 23 JUIN À 19H

Plusieurs groupes à l'affiche.

Tél. : 06 78 52 13 18 / Tarif : accès libre



CONFÉRENCES UPT



UNIVERSITÉ POUR TOUS !

Cinéma le Cin'Etoile



LA CIVILISATION DU VIN EN FRANCE

MARDI 23 JANVIER À 14H30

Par Didier NOURRISSON, professeur d'histoire contemporaine.

Tél. : 04 77 50 62 21



VOLTAIRE, SYMBOLE DU SIÈCLE DES LUMIÈRES

MARDI 30 JANVIER À 14H30

Par Bruno ROCHE, professeur de littérature française.

Tél. : 04 77 50 62 21

LES MODES DE SCRUTIN

MARDI 6 MARS À 14H30

Débat autour des modes de scrutin par Antoinette BAUJARD, Maître de conférences en Sciences économiques.

Tél. : 04 77 50 62 21

MILES DAVIS

MARDI 13 MARS À 20H

Miles DAVIS : une histoire de Jazz, du be bop au hip-hop par Daniel Brothier, musicien conférencier.

Tél. : 04 77 50 62 21

SAINT-ÉTIENNE INSOLITE

MARDI 24 AVRIL À 14H30

Saint-Étienne insolite : cours, traboules, escaliers...
Par Muriel DEMIRTJIS, guide conférencière.

Tél. : 04 77 50 62 21

- **Adulte : de 25 à 60 € (25€ le pass 5 conférences)**
- **35€/abonnement/pers. pour la totalité des 19 conférences**
- **60€/abonnement pour un couple à la totalité des 19 conférences).**

LA MAIRIE VOUS INFORME

Mairie de Saint-Bonnet-le-Château

23 avenue Paul Doumer, 42380 Saint-Bonnet-le-Château • Tél. : 04 77 50 52 40

Mail : Mairie.stbonnetch@wanadoo.fr • Web : www.st-bonnet-le-chateau.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : Accueil téléphonique 13h30-15h / Mardi, mercredi et vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Jeudi : 8h-12h / Accueil tél. 13h30-16h30

Horaires Mairie pour les vacances de Noël : du 26 décembre au 5 janvier : ouvert du mardi au vendredi de 9h à 15h / ouverture le samedi 30 décembre de 9h à 12h.

Office de Tourisme Loire-Forez

Bureau d'information touristique de Saint-Bonnet-le-Château • 7 place de la République, 42380 Saint-Bonnet-le-Château

Tél. : 04 77 50 52 48 • Mail : contact@loireforez.com • Web : www.loireforez.com

Horaires d'ouvertures

Lundi : 13h30-17h30 / Mardi : fermé / du mercredi au samedi : 9h30-12h30 / 13h30-17h30

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés.

Bibliothèque Municipale

7 place de la République - 1^{er} étage, au-dessus de l'Office de Tourisme

Horaires d'ouvertures

Mercredi : 15h à 17h / Vendredi : 16h30 à 18h30 / Samedi : 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires)

La bibliothèque recherche des bénévoles.

Trésorerie de Saint-Bonnet-le-Château

Depuis le 01/01/2016, la trésorerie de Saint-Bonnet-le-Château n'a plus la compétence impôts (conseil et paiement). Les usagers qui avaient l'habitude de demander conseil pour leur déclaration d'impôt, le paiement de l'impôt sur le revenu ou des impôts locaux sont priés de s'adresser au :

Service des Impôts des Particuliers de Firminy

Tél. : 04 77 10 15 46 • Mail : sip.firminy@dgfiip.finances.gouv.fr

Centre Prélèvement Service (mensualisation ou prélèvement à l'échéance)

Tél. : 08 10 01 20 11 • Mail : cps.lyon@finances.gouv.fr

Conseils, déclarations et règlement de l'impôt sur www.impots.gouv.fr

APIL

L'Association des Propriétaires Immobiliers de la Loire tient une permanence le 1^{er} vendredis du mois, de 10h à 12h, au 3 rue François Valette.

ÉTAT-CIVIL 2017



NAISSANCES

30 avril : CHASSAGNEUX RIGAUD Louis, Stéphane, Jules

11 mai : ANDREU REY Enzo

19 mai : MERULLA Gabin, Philippe, Gérard

23 mai : VILLARD Lily, Emilie, Annick

21 juillet : ULMANN Nolan

14 septembre : ÖZÇELIK Hilal



MARIAGES

3 juin : DELAFENESTRE Muriel et FERRAGNE Pascal

8 juillet : VALLA Aurélie et DURAND David

29 juillet : CHATAING Sarah et POINTE Jonathan

9 septembre : SOULIER Jennifer et CHARROIN Christophe

16 septembre : CREPIN Isabelle et REY Yohan



DÉCÈS

12 mai : ANDREU REY Enzo, 1 jour

29 mai : KARAKOC Aliriza, 64 ans

18 juin : GIRARD Pierre, 80 ans

28 juin : FOUGEROUSE Paul, 85 ans

24 juillet : FARIA Jean, 78 ans

23 août : MOSNIER Josette née LOCCA, 89 ans

20 septembre : MARSAUD Marcel, 80 ans

12 octobre : LABARRE Annick, 70 ans

10 octobre : MORIN Josette née BERTRAND, 90 ans

agencereciproque.fr

Expertise en communication

Graphisme

Logo

Flyers

Signalétique

Site internet



04 77 93 11 57 • agencereciproque.fr



PHOTO DU MOIS